

Reims, le 7 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un bilan d'activités positif pour l'ADASEA 51

Lors de son assemblée générale le 24 mai dernier, l'ADASEA 51 a présenté à ses adhérents et à ses partenaires le bilan 2021 de ses différentes activités : installation, transmission, accompagnement des exploitants en difficulté et développement de la biodiversité.

L'ADASEA 51 assure une mission de service public auprès de la profession agricole et des agriculteurs et viticulteurs par convention avec la DDT, le Département de la Marne, la DRAAF et la Région Grand Est. Son objectif est de maintenir et développer une dynamique sur son territoire. « *Le fonctionnement de l'Adasea repose sur trois concepts : la neutralité, un réseau de partenaires qui constitue une vraie richesse et l'implication des élus* », a rappelé Julie Portejoie, directrice de l'Adasea.

Des projets d'installation hors cadre familial en hausse

En 2021, 184 personnes ont été reçues par le Point Accueil Installation (PAI), une fréquentation équivalente à la moyenne des cinq dernières années : 76 % pour une installation en agriculture et 24 % en viticulture. 27 % n'étaient pas d'origine agricole ou viticole. La part du public reçu n'ayant pas la capacité agricole lors du rendez-vous est en recul par rapport aux 5 dernières années (39% en 2021 contre 43% et 44% en 2020 et 2019). 27% des personnes reçues ont des projets d'installation hors cadre familial, ce qui est stable comparé à 2020 (27% à 29%) mais en augmentation comparé aux années précédentes (seulement 15% en 2018).

Une transmission accompagnée sur trois ans

En 2021, le Point Info Transmission a reçu 33 cédants (25 en 2020) avec une moyenne d'âge de 62 ans (58 en 2020) dont un tiers en viticulture. 18% n'avaient pas de repreneur (32% en 2020). Ils sont alors orientés vers le Répertoire Départemental à l'Installation (RDI), Terre de liens ou encore la SAFER, des structures qui peuvent les aider dans leur recherche. « *Les futurs cédants viennent au PIT pour avoir une feuille de route sur les démarches à faire en lien avec leur projet de transmission : quoi, quand et auprès de qui*, constate Caroline Ledeuil, conseillère PIT et PAI. *Celle-ci leur est remise à la fin du rendez-vous avec le guide de la transmission qui passe en revue les clefs d'une transmission réussie.* » Un suivi des futurs cédants est mis en place sur trois ans, un service fortement apprécié.

Un dispositif pour les exploitants en difficulté

124 personnes ont été suivies par le dispositif REAGIR en 2021 pour 102 exploitations (136 en 2020). 25 personnes ont été accueillies en 1^{er} entretien et 21 d'entre elles (pour 17 exploitations) sont entrées dans le dispositif. 42 en sont sorties (contre 29 en 2020) dont 35 positivement (départs en retraite, maintien de l'activité avec amélioration, reconversion, double-activité...). Les exploitants poussent la porte de REAGIR pour des raisons économiques (81%), des problèmes santé (16%), d'entente (3%) ou juridiques (1%). « *Les problèmes économiques sont la conséquence d'autres problèmes (entente, santé...)* » explique Marie Decovemaker, accompagnatrice Réagir. *Si ceux-ci étaient pris en charge plus en amont, les entrées dans le dispositif pour raisons économiques seraient moins nombreuses et l'exploitant retrouverait une situation saine plus rapidement.* » REAGIR, c'est également des groupes de parole pour les exploitants suivis : quatre rencontres ont eu lieu en 2021.

Développer la biodiversité

Un territoire agricole et viticole dynamique, c'est également un territoire avec une biodiversité très riche : flore, faune sauvage, avifaune, pollinisateurs... L'ADASEA 51 accompagne le développement de cette biodiversité sur le territoire champardennais au travers de l'association Symbiose (qui tiendra son assemblée générale en juillet prochain) et au niveau national via Epiterre. Un des grands projets de Symbiose en 2021 a été le déploiement d'Apiluz sur huit départements.

En fin d'assemblée générale, Constant Floquet, président de l'ADASEA 51, a remercié les salariés pour la qualité du travail réalisé, les élus de l'Adasea pour leur implication, mais également les bénévoles qui oeuvrent aux côtés des accompagnateurs de REAGIR.

REAGIR, c'est aussi des études et des formations

En 2021, la cellule REAGIR a réalisé une étude sur les actions préventives face au risque de burn-out des exploitants. Une offre de formations a également vu le jour : « perfectionnement comptable et économique » pour les exploitants déjà suivis, « Savoir Réagir face à un exploitant en difficulté » destinée aux salariés des OPA en contact avec les exploitants. 45 personnes de 11 structures différentes ont suivi cette formation en 2021. En 2022, l'offre est complétée par une formation « Notions de comptabilité et de gestion » pour les exploitants et « Perfectionnement en comptabilité et gestion analytique » pour les OPA.

Pour en savoir plus

Le rapport d'activité 2021 est accessible via ce lien

<https://www.reagir-marne.fr/wp-content/uploads/2022/06/rapport-dactivite-Adasea2021.pdf>

Contact Presse :

Julie Portejoie, directrice ADASEA 51 – julie.portejoie@adasea.net – 06 24 99 04 49